

MAIRIE DE SAINT ÉTIENNE DE CHIGNY (37230)



Tarifs des Services périscolaires au 1^{er} septembre 2025

Tarifs conformes aux délibérations n° 2025-05-047 à 2025-05-055 du 15 mai 2025

Accueil périscolaires matin et soir :

Tranches de quotient familiale	0€ < QF ≤ 850€	851€ < QF ≤ 1200€	1201€ < QF ≤ 1500€	QF => 1501 €
Taux d'effort à la ½ heure	QF x 0,043 % plancher : 0,31€	QF x 0,044%	QF x 0,045%	QF x 0.047 % plafond : 0.90€

La commune prendra en charge le créneau 8h30 – 8h45 et 18h15 – 18h30

Un tarif pour dépassement horaire de 50€ sera appliqué tous les 3 retards

Instauration d'un tarif spécial pour goûter non rendu : 5 €

Exemple pour un accueil de 16h15 à 18h30

Un quotient de 750 € : $750 \times 0,043 \% = 0,3225 \text{ €}$ la demi-heure soit 1,29€

Un quotient de 950 € : $950 \times 0,044 \% = 0,418 \text{ €}$ la demi-heure soit 1,67€

Un quotient de 1501 € : $1501 \times 0,047 \% = 0,7055 \text{ €}$ la demi-heure soit 2,82€

Transport scolaire :

Services	Tarifs au 1 ^{er} septembre 2025
Ramassage scolaire (par mois) 1 ^{er} enfant	26,00 €
Ramassage scolaire (par mois) par enfant supplémentaire	5,50 €
Inscription ponctuelle (un aller / retour par jour) Plafonné à	2,00€ 26,00€
Nb : tout mois commencé est dû quel que soit le nombre de jours de fréquentation. Aucune réduction au prorata ne sera accordée. Le bus n'assurera pas la desserte du matin le jour de la rentrée scolaire.	

Restauration scolaire :

Services	Tarifs au 1 ^{er} septembre 2025
Repas maternelle	4,35 €
Repas élémentaire	4,62 €
Fourchette (le repas)	1,50 €
Repas non commandé	11,25€



Ecrire toute correspondance à M. le Maire
2, route de la Chappe 37230 SAINT ETIENNE DE CHIGNY
tél. 02.47.55.52.15 – mairiesdc@orange.fr